

L'ÉCOSYSTÈME DES  
**FAUSSES**  
INFORMATIONS  
AU SÉNÉGAL

UNE VUE D'ENSEMBLE

Par Samba Dialimpa Badji



Centre for Democracy & Development

Centre pour la démocratie et le développement

JANVIER 2022

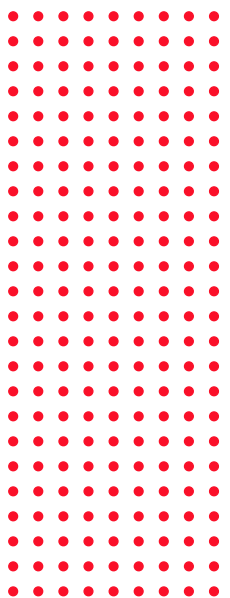


# Sommaire

Résumé exécutif	3
Introduction	4
La circulation de l'information	6
Les acteurs clés	10
L'impact des fausses informations	14
Les acteurs externes	17
Le cadre législatif, réglementaire et la lutte contre les fausses informations	20
Conclusion	23
Recommandations	24

## Sur l'auteur

Samba Dialimpa Badji est journaliste et Rédacteur en Chef de la version francophone d' Africa Check, la première organisation indépendante de fact-checking en Afrique. Il est chargé de cours de journalisme et de fact-checking à l'Ejicom et au CESTI à Dakar





## Résumé exécutif

À l'image de ce qui se passe dans plusieurs pays, les fausses informations prennent de l'ampleur dans l'espace public au Sénégal. Le phénomène en soi n'est pas nouveau, mais il est aujourd'hui accentué et vulgarisé avec l'avènement des réseaux sociaux et autres plateformes numériques.

Les acteurs responsables de la création et diffusion des fausses informations comprennent non seulement les acteurs politiques – vus comme faisant partie de ceux qui en diffusent le plus – mais également le secteur des médias et du journalisme, ainsi que les usagers même des réseaux sociaux. Les fausses informations circulent ensuite par voie de bouche-à-oreille, dans les grand-places, les marchés et autres lieux de rencontre. En outre, la possibilité que d'autres acteurs externes soient impliqués dans la propagation des fausses informations au Sénégal serait un risque majeur pour l'état de la démocratie sénégalaise, même si l'incidence d'une telle influence ne peut être avérée de manière définitive.

Les périodes électorales et les périodes de crise, comme la pandémie de Covid-19, sont les moments où l'on observe la plus importante propagation des fausses informations. Lors de la dernière élection présidentielle de 2019 par exemple, plusieurs acteurs politiques avaient été la cible de fausses informations, dont la plus retentissante visait l'opposant Ousmane

Sonko, l'accusant d'avoir reçu de l'argent d'une compagnie pétrolière pour financer ses activités politiques. Toutefois, il n'existe jusqu'à présent aucune étude qui permet de dire si les fausses informations ont eu un impact sur les choix de vote des citoyens. En revanche, une étude publiée en février 2021 a démontré que les fausses informations sont parmi les causes de la réticence vis-à-vis des vaccins chez certains Sénégalais.

Il existe quelques initiatives de lutte contre les fausses informations au Sénégal. Il s'agit d'organismes comme Africa Check impliqués dans le « fact-checking<sup>1</sup> » et l'éducation aux médias. Toutefois, ces initiatives n'ont pas encore un grand impact, en raison notamment du fait que leur audience reste limitée. Il s'agit d'initiatives qui méritent d'être soutenues et vulgarisées, avec notamment le recours aux langues nationales pour toucher un public plus large.

Sur le plan législatif et réglementaire, le pays est doté d'un ensemble de textes encadrant les télécommunications, le cyberspace et les médias. Mais il s'agit de lois qui mettent plus l'accent sur la répression et très peu d'actions sont menées par les pouvoirs publics dans le cadre de la prévention et la sensibilisation. Le gouvernement est par ailleurs en train de préparer une loi qui va encadrer spécifiquement les réseaux sociaux, mais plusieurs acteurs de la société civile et l'opposition craignent qu'elle conduise à plus de restriction des libertés.

1 Vérification des faits



# INTRODUCTION



**À** l'image de beaucoup de pays dans le monde, le Sénégal est aujourd'hui confronté à la prolifération des fausses informations dans le débat public. Même si le phénomène n'est pas nouveau, il s'est accentué ces dernières années en raison notamment de la multiplication des moyens de diffusion et de partage de contenu, grâce principalement aux réseaux sociaux. L'élection présidentielle de 2019 a ainsi été marquée par un flot de fausses informations visant essentiellement à déstabiliser des adversaires politiques. De même la pandémie de Covid-19 est accompagnée de son lot de fausses informations portant, entre autres, sur l'origine du virus, les remèdes et la vaccination. Cela prouve que « l'infodémie », phénomène mondial dont parle l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), touche également le Sénégal.

Des médias classiques aux réseaux sociaux, en passant par les sites web, tous les supports sont impactés par les fausses informations. L'écosystème de la désinformation est un écosystème avec plusieurs sous-secteurs, plusieurs espaces. Il y a ainsi l'écosystème numérique, l'écosystème traditionnel, entre autres et les frontières entre les deux ne sont pas étanches. Par exemple, ce qui se passe sur les réseaux sociaux est fréquemment la continuation de ce qui s'est passé dans la sphère hors ligne ou la sphère médiatique, et vice versa.

Plusieurs acteurs interviennent à des degrés divers dans cet écosystème. Il y a d'abord les acteurs politiques qui sont les plus visibles de l'espace public et sont parmi les acteurs-clés de l'écosystème de la désinformation, vu que la diffusion des fausses informations est devenue une composante des stratégies de propagande politique. Après les acteurs politiques, les médias et journalistes, ainsi que les usagers même des réseaux sociaux, sont les plus actifs dans la circulation des fausses informations, même s'ils ne sont pas forcément impliqués dans leur création. Le rôle d'autres acteurs externes dans la formulation et la propagation des fausses informations au Sénégal demeure peu clair.

Plusieurs initiatives sont en cours pour essayer de limiter la circulation des fausses informations et d'en atténuer l'impact au Sénégal. En dehors de quelques initiatives indépendantes de fact-checking ou de sensibilisation dans le cadre de l'éducation aux médias, le gouvernement sénégalais poursuit plusieurs projets législatifs qui visent d'une part à encadrer les réseaux sociaux et d'autre part de sanctionner tout ce qui peut être considéré comme des dérives, y compris la diffusion des fausses informations, sur les plateformes numériques.

Ce rapport présente un aperçu de l'écosystème de la désinformation au Sénégal. Il a été élaboré



en s'appuyant sur des entretiens directs avec plusieurs parties prenantes qui sont touchées par les fausses informations. Le rapport traite notamment plusieurs entretiens directs avec des journalistes, spécialistes en communication politique, chercheurs en science de la communication et de l'information, juristes, acteurs politiques et activistes. Le rapport intègre également des discussions de groupes, ainsi qu'une revue de la littérature pertinente, afin de présenter les acteurs clés et examiner comment

l'information circule entre les différentes plateformes tout en analysant l'interaction de l'espace en ligne et traditionnel. Il considère le rôle potentiel des acteurs externes, étatiques ou non étatiques, dans la fabrication et/ou la propagation des fausses informations dans le pays. Il évalue enfin le cadre législatif et réglementaire ainsi que les initiatives citoyennes de lutte contre la désinformation en vue de faire des recommandations concrètes pour mitiger la dégradation de l'écosystème informationnel au Sénégal.

## Mésinformation, désinformation et "fake news"

La désinformation implique la diffusion de mensonges sans tentative délibérée d'induire en erreur, tandis que la désinformation est un récit ou des faits manipulés - une propagande délibérément destinée à induire en erreur. Ces deux notions sont plus communément regroupées sous le terme de "fake news", utilisé dans ce rapport comme un terme générique. Ces types d'informations constituent une menace importante pour la démocratie libérale car, si on les laisse se répandre et prospérer, ils désinforment les gens sur une gamme de questions civiques du vote à la responsabilité politique et à la corruption.

Chercher à façonner un processus civique en utilisant des mensonges n'est pas nouveau. Avant l'arrivée d'Internet, les gens partageaient la désinformation et la mésinformation par le bouche-à-oreille et les réseaux de rumeurs, avec des informations se propageant lentement d'une personne à l'autre avant de se diffuser dans les communautés. Les médias traditionnels et les organes de propagande ont également diffusé ou publié des informations destinées à induire les gens en erreur et à promouvoir des programmes.

Bien qu'Internet ne soit pas à l'origine de la propagation des fausses informations, il l'a favorisée. La disponibilité de l'internet a rendu la production et la diffusion de fausses informations à un public plus large beaucoup plus facile et moins coûteuse, et il est beaucoup plus difficile de distinguer les faits de la fiction. Les plateformes de médias sociaux comme Facebook et Twitter, ainsi que des applications de messagerie comme WhatsApp, ont servi de canaux populaires. Ces plateformes permettent aux gens de partager une myriade d'informations dans une gamme de formats audio, textuels et visuels.



## LA CIRCULATION DE L'INFORMATION



L'avènement du multipartisme en 1974 et ainsi davantage de liberté d'expression coïncide avec l'émergence d'une presse libre et indépendante au Sénégal. Les premiers médias privés voient le jour au début des années 1990, avec des pionniers comme Walfadjri, Sud Hebdo, Le Témoin, Le Cafard Libéré. Le milieu des années 1990 voit la naissance des premières radios privées, le début des années 2000 celle des télévisions privées. Aujourd'hui le Sénégal compte près de 300 stations de radio, une quinzaine de chaînes de télévisions et une vingtaine de quotidiens.

Tous deux les médias publics et privés sont sujets à une influence et/ou affiliation politique importante, ce qui facilite la propagation des fausses informations par ces moyens. Concernant les médias publics, le pays dispose d'une agence de presse (Agence de presse sénégalaise, APS), d'une radiotélévision nationale (RTS) et d'un quotidien national (Le Soleil). Les responsables de ces médias sont nommés par le Président de la République, et les trois directeurs de rédaction actuellement en postes sont tous membres ou proches du parti au pouvoir. Par conséquent, les partis d'opposition et certains acteurs de la société civile les accusent d'être inféodés au pouvoir politique. D'autant plus que le directeur général de la RTS, qui est maire d'une commune dans la banlieue de Dakar, et celui du Soleil sont des membres actifs du parti au pouvoir. Du côté du privé, si certains n'ont aucune coloration politique connue, d'autres médias sont



**Aujourd'hui le Sénégal compte près de 300 stations de radio, une quinzaine de chaînes de télévisions et une vingtaine de quotidiens.**



contrôlés par des personnalités proches du pouvoir ou qui affichent clairement leur opposition à celui-ci. Il en est ainsi, par exemple, du Groupe Futurs Médias (propriétaire de la radio RFM, la chaîne télévision TFM et le quotidien L'Observateur) appartenant à Youssou N'Dour.

N'Dour est un allié avéré du Président Macky Sall et fut ministre à plusieurs reprises dans son gouvernement. Du côté de l'opposition, il y a le cas du groupe DMédias (Zik FM, Sen TV), dont Bougane Guèye Dany est le propriétaire, un acteur principalement économique qui se positionne comme opposant au gouvernement, après avoir échoué à faire valider sa candidature pour l'élection présidentielle de 2019. D'autres hommes politiques, comme l'ancien président du Sénat, Pape Diop, avec la radio Océan FM, ont tenté avec beaucoup moins de succès à investir dans les médias. Selon Sadikh Diop, administrateur de l'Observatoire de l'information et des médias



**L'accaparement des médias par les hommes politiques « peut avoir comme impact de passer de la logique de presse d'information à une logique de presse d'opinion. L'enjeu, ce n'est plus d'informer pour l'intérêt général, mais on informe pour répondre à des causes précises. »**

(Limédia, un organisme indépendant de critiques médias), l'accaparement des médias par les hommes politiques « peut avoir comme impact de passer de la logique de presse d'information à une logique de presse d'opinion. L'enjeu, ce n'est plus d'informer pour l'intérêt général, mais on informe pour répondre à des causes précises ».<sup>2</sup>

En raison de leur accessibilité et de leur portée, les médias audiovisuels (radio et télévision) sont les principales sources d'information des citoyens Sénégalais. Une étude publiée en mai 2021 par le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES) et Afrobarometer indique que 75 % des Sénégalais écoutent la radio et 73 % regardent la télévision au moins quelques fois par semaine pour s'informer.<sup>3</sup> Seuls 17 % disent lire régulièrement la presse écrite.<sup>4</sup> Cela est probablement lié au fait que, même si le Français est la langue officielle du Sénégal, peu de Sénégalais le parlent couramment ou savent le lire, alors que la quasi-totalité des journaux paraît en français. Dans les médias audiovisuels, les émissions les plus populaires sont celles qui sont faites en wolof (la langue la plus parlée du pays).

À côté des médias classiques, Internet et les réseaux sociaux gagnent du terrain comme sources d'information. En effet, toujours selon l'étude du CRES et Afrobarometer, 54 % de Sénégalais disent recourir aux réseaux sociaux pour s'informer et 48 % l'Internet.<sup>5</sup> L'internet a bouleversé le paysage médiatique sénégalais, mais aussi l'espace public de façon générale. Elle a favorisé l'apparition de nouveaux types de médias, les sites web, et l'élargissement de l'espace public dans la sphère numérique. L'avènement du « Web 2.0 », voir les contenus créés davantage par les interlocuteurs en ligne et surtout sur les réseaux sociaux, entraîne un autre bouleversement majeur dans l'espace public sénégalais, puisqu'il démocratise la prise de parole et même la diffusion de l'information. Selon les données les plus récentes, le Sénégal compte 3,9 millions d'utilisateurs des réseaux sociaux, dont 3,2 millions sur Facebook.<sup>6</sup>

Facebook est alors de loin la plateforme de réseau social la plus utilisée du pays, suivie d'Instagram avec 1,2 million, Facebook Messenger avec 700 000 et LinkedIn avec 680 000. Twitter arrive loin derrière avec 148 400



**Facebook est alors de loin la plateforme de réseau social la plus utilisée du pays, suivie d'Instagram avec 1,2 million, Facebook Messenger avec 700 000 et LinkedIn avec 680 000. Twitter arrive loin derrière avec 148 400 utilisateurs.**



2. Entretien avec Sadikh Diop, Administrateur de l'Observatoire de l'information et des médias (Limédia)

3. Les Sénégalais souhaitent un accès sans restriction aux réseaux sociaux, mais déplorent les fausses informations et les discours de haine. Dépêche N° 451 d'Afrobarometer, Mamadou Abdoulaye Diallo. 18 mai 2021.

4 Idem

5 Idem

6 Digital 2021 : Global Overview Report. We Are Social, Hootsuite. Janvier 2021.



utilisateurs.<sup>7</sup> Tout en étant des plateformes qui publient le contenu créé par les utilisateurs, les réseaux sociaux sont également des relais et des amplificateurs des informations qui circulent dans les médias classiques et les sites web. Tous les sujets d'actualité y sont partagés et commentés par les internautes, avec un fort risque de faire une interprétation erronée des faits relatés par les médias. Certains prennent des extraits vidéos ou audios des programmes télé ou radio qu'ils partagent sur les plateformes de messagerie comme WhatsApp, souvent en sortant les faits de leur contexte, menant ainsi à la création de fausses informations. Les médias eux-mêmes utilisent les réseaux sociaux pour diffuser une partie de leur contenu et toucher un public au-delà de leur audience traditionnelle. Toutefois, les médias classiques ne se contentent pas seulement de publier leur contenu sur les réseaux sociaux – ils les exploitent également ces derniers comme sources d'information. Ainsi, beaucoup de débats sur les réseaux sociaux se retrouvent dans les médias traditionnels sous forme d'articles, donnant souvent lieu à un manque de vérification des faits supposés. De ce fait les fausses informations peuvent suivre un cycle continu, en partant d'une rumeur qui démarre par le bouche-à-oreille, avant d'arriver sur WhatsApp où elle est partagée d'utilisateur à utilisateur pour atterrir sur un réseau social comme Facebook ou Twitter et par la suite finir dans certains médias traditionnels.

Ce phénomène fournit alors à une information l'apparence crédible, facilitant ainsi sa propagation. Il en fut ainsi lorsqu'en mars 2020 certains sites web sénégalais ont relayé une information selon laquelle deux individus prétendant vacciner des enfants contre la Covid-19 avaient été arrêtés dans un quartier

de Dakar, la capitale sénégalaise. L'information, d'abord publiée par le site Seneweb<sup>8</sup> sur la base d'une vidéo WhatsApp qui prétendait présenter la scène, a été reprise par au moins cinq autres sites d'information et plusieurs pages Facebook. Près de deux semaines plus tard, la même vidéo a été partagée par un autre compte Facebook, mais cette fois avec l'information selon laquelle sept enfants seraient morts après avoir été vaccinés contre la Covid-19. En réalité il n'y avait eu ni vaccination, ni d'enfants morts. Tout était parti d'un malentendu qui a fait croire que des individus étaient venus dans le quartier pour vacciner des enfants, comme l'a plus tard démontré un article de fact-checking du site AFP Factuel.<sup>9</sup>

Bien avant l'apparition des plateformes numériques, le bouche-à-oreille a joué un rôle très important dans la circulation de l'information, et donc la propagation des fausses informations et des rumeurs. En 2010, époque où les réseaux sociaux étaient encore assez peu développés, une rumeur qui circulait partout dans le pays avait conduit à quelques événements dramatiques. À en croire cette rumeur, qui serait partie de Saint-Louis dans le nord du pays,<sup>10</sup> des individus mal intentionnés circulaient dans des véhicules dans certaines villes, comme la capitale Dakar, et donnaient en offrande de la viande et un billet de 10 000 francs CFA et que toute personne qui prenait ladite offrande mourait.<sup>11</sup> Dans cette localité du pays, des populations ont attaqué des personnes faisant des offrandes ou soupçonnées de le faire, comme l'ont rapporté certains médias de l'époque.<sup>12</sup> Dans une recension d'un livre consacré à cette affaire, « L'offrande de la mort : une rumeur qui tue », Frédéric Keck écrit : « Une étude de la presse écrite montre que la rumeur est sans doute partie des grandes villes (Dakar et

7. Idem

8 Mouhamadou Diallo et Médoune Fall. Dalifort : arrestation de 2 individus qui prétendaient vacciner contre le coronavirus, Seneweb, 26 mars 2020.

9 Anne-Sophie Faivre Le Cadre. Non, sept enfants ne sont pas morts au Sénégal après avoir été vaccinés contre le coronavirus, Afp Factuel, 8 avril 2020.

10 Offrande mortelle : la police décide de sévir contre la rumeur. Seneweb.com, 28 janvier 2010.

[https://www.seneweb.com/news/Societe/offrande-mortelle-la-police-d-cide-de-s-vir-contre-la-rumeur\\_n\\_28650.html](https://www.seneweb.com/news/Societe/offrande-mortelle-la-police-d-cide-de-s-vir-contre-la-rumeur_n_28650.html)

11 Idem

12 Idem





Saint Louis) pour se diffuser vers les campagnes, et qu'elle est passée par le bouche-à-oreille sur les places ou les marchés, les conversations téléphoniques, les SMS et les radios». <sup>13</sup>

Les radios privées ont fortement contribué à démocratiser l'accès à l'information pour le grand public, en introduisant des journaux parlés en Wolof, la langue la plus parlée dans le pays. Elles ont également introduit la revue de presse en wolof, qui permet aux Sénégalais non lettrés en français de prendre connaissance du contenu de la presse écrite. YouTube est une autre plateforme qui gagne en importance. Presque toutes les chaînes télévisions y ont leur chaîne et il y a de plus en plus d'initiatives de diffusion de leurs programmes en ligne. Un cas particulier où cela tourne vers la diffusion de fausses informations concerne Xalaat TV dont le travail comprend la « réinformation ». Les médias de réinformation sont des supports qui entendent révéler « la vraie vérité » tout en dénonçant ceux qui, selon eux « trahiraient les exigences professionnelles et éthiques du journalisme : les médias « mainstream ». <sup>14</sup> Les animateurs de la chaîne Xalaat TV, qui compte 715 000 abonnés sur YouTube, diffusent en wolof en reprenant des sujets dans les médias, mais en les analysant, commentant et réinterprétant à leur guise. Par exemple, dans une de leurs vidéos publiées en février et totalisant un peu plus 298 000 vues, il est indiqué que le COVID-19 a été fabriqué en laboratoire. On y trouve également des mensonges concernant l'avènement des



**La rumeur est sans doute partie des grandes villes (Dakar et Saint Louis) pour se diffuser vers les campagnes, et qu'elle est passée par le bouche-à-oreille sur les places ou les marchés, les conversations téléphoniques, les SMS et les radios.**



vaccins, le rôle supposé du milliardaire Bill Gates et un complot contre l'Afrique. <sup>15</sup> Analysant le travail de Xalaat TV, Dr Sahite Gaye, enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, déclare que « cela entre dans ce qu'on peut appeler les mécanismes persuasifs de la désinformation... Ici on est dans un cadrage biaisé du réel. Par exemple, on peut partir d'un fait avéré pour ensuite l'enrober d'opinions et même de contre-vérité, jouant sur le registre de l'émotion », explique-t-il. « Il y a aussi une sorte « d'évènementialisation ». C'est-à-dire qu'on profite d'un événement pour servir son discours, en faisant très souvent appel au cœur, à l'émotion », conclut-il.

<sup>13</sup> Frédéric Keck. La rumeur et le sacrifice. A propos de : Julien Bonhomme et Julien Bondaz, L'offrande de la mort : une rumeur au Sénégal, Cnrs Editions, 18 juin 2018. <https://laviedesidees.fr/La-rumeur-et-le-sacrifice.html>

<sup>14</sup> Gaël Stéphan et Isé Vauchez, « Dévoiler les "bobards" des médias dominants », RESET [en ligne], mis en ligne le 13 mai 2021, consulté le 9 août 2021.

<sup>15</sup> Léeéal Ci Vaccins Yi Nara Tambali Sénégal. Xalaat TV, Youtube, 10 février 2021. <https://www.youtube.com/watch?v=EJTKVwKVNlc>



## LES ACTEURS CLÉS

La radio et la télévision sont les sources d'information les plus utilisées par les Sénégalais, juste devant Internet et les réseaux sociaux.<sup>16</sup> La dernière étude d'audience de la société de mesure d'audience Médiamétrie, portant sur le deuxième semestre 2020, indique que les radios Futurs Médias (RFM du Groupe Futurs Médias) et Zik FM (du groupe DMédias) sont les plus écoutées à Dakar.<sup>17</sup> Il convient également de préciser que pour l'essentiel les études d'audience ne portent que sur la ville capitale Dakar. TFM et Sen TV sont les chaînes télévisions les plus suivies, détenues par les mêmes groupes médiatiques.<sup>18</sup> D'autres médias audiovisuels comme la radio Sud FM, les radio et télévision Walfadjri, Iradio et Itv, sont aussi bien suivis et jouissent d'une bonne réputation auprès du public.

Toutefois, en dehors de la radiotélévision nationale (RTS), ces médias peinent à couvrir l'entier du territoire national. Pendant longtemps, les Sénégalais dans leur grande majorité ont accordé une grande confiance aux médias et journalistes. Mais cette confiance semble s'effriter progressivement, d'autant que certains ont le sentiment que les médias deviennent de plus en plus partiaux, particulièrement à l'occasion des élections.<sup>19</sup> Un exemple de ce manque de confiance, lors de l'élection présidentielle de 2019, alors que les chaînes de radio et télévision donnaient les premières tendances issues des urnes le soir du dimanche 24 février, les candidats de l'opposition Idrissa Seck et Ousmane Sonko



**La radio et la télévision sont les sources d'information les plus utilisées par les Sénégalais, juste devant Internet et les réseaux sociaux**



font une déclaration commune où ils accusent certains médias d'annoncer à l'avance la victoire de Macky Sall alors que les résultats officiels n'avaient pas encore été publiés par les autorités compétentes.<sup>20</sup>

Selon une étude d'Afrobarometer, les Sénégalais perçoivent les médias et les journalistes comme faisant partie de ceux qui diffusent le plus les fausses informations.<sup>21</sup> Le journaliste Hamadou Tidiane Sy, directeur de l'Ecole supérieure de journalisme, des métiers de l'Internet et de la communication (Ejicom), souligne que les médias et les journalistes se retrouvent à propager de fausses informations « par manque de vigilance ou par manque de professionnalisme ».<sup>22</sup>

Et pour le directeur de publication du journal Le Quotidien, Mohamed Guèye, la situation devient préoccupante dans la mesure où « il suffit que quelqu'un lance une rumeur non vérifiée, non étayée par quoi que ce soit, pour que cette rumeur entre dans le débat public et que certains

16 Dépêche N° 451 d'Afrobarometer, 18 mai 2021.

17 Communiqué de Médiamétrie du 12 janvier 2021.

18 Idem

19 Dépêche N° 451 d'Afrobarometer, 18 mai 2021.

20 Déclaration importante de Idrissa Seck et de Ousmane Sonko après la publication des 1ères tendances. Senego TV, Youtube, 24 février 2019.

21 Dépêche N° 451 d'Afrobarometer, 18 mai 2021.

22 Entretien avec Hamadou Tidiane Sy, journaliste et directeur de l'Ecole de journalisme, des métiers de l'information et de la communication, Ejicom. Mai 2021



médias s'en accaparent pour en faire des articles». <sup>23</sup> Le plus inquiétant, poursuit-il, « c'est d'entendre des confrères dire que si on ne le fait pas d'autres le feront ». Et il arrive souvent que des médias jouissant d'une assez bonne réputation tombent dans le piège de la désinformation juste parce qu'ils n'ont pas procédé à une vérification rigoureuse d'une information circulant sur les réseaux sociaux. Ce fut le cas lorsque certains sites web ont repris un texte de blog, largement partagé sur Facebook et présenté comme une analyse de l'écrivain nigérian Wolé Soyinka à la suite de la mort de l'Américain George Floyd, tué par un policier en mai 2020 à Minneapolis aux Etats-Unis. <sup>24</sup> Il en fut également ainsi lorsque plusieurs sites web – dont le plus visité <sup>25</sup> du pays et un autre parmi les plus réputés <sup>26</sup> – ont publié une information selon laquelle le pays comptait 4,5 millions de femmes célibataires. Une chaîne radio <sup>27</sup> a également fait un reportage sur le sujet.

Dans ce cas, les médias qui ont relayé l'information avaient simplement repris une communication sur Facebook dont l'auteur avouera plus tard avoir fabriqué l'histoire « juste pour faire rire <sup>28</sup> ». Les médias n'avaient pas pris la peine de chercher l'étude pour la consulter, ni de contacter l'organisme qui en serait l'auteur supposé – une ONG britannique qui, en réalité, n'existe pas. <sup>29</sup> Les médias sénégalais, et plus particulièrement les sites web ont de plus en plus tendance à être à la remorque des réseaux sociaux en se focalisant davantage sur les sujets sensationnels, dans une course effrénée aux clics. « Ils reprennent quasi systématiquement les sujets qui font le buzz sur les réseaux



**Les Sénégalais perçoivent les médias et les journalistes comme faisant partie de ceux qui diffusent le plus les fausses informations.**



sociaux, en font des articles sans prendre la peine de vérifier au préalable <sup>30</sup> », souligne Guèye. Le manque de moyens financiers, qui a comme conséquence le manque de ressources humaines qualifiées dans ces médias, pourrait expliquer cet état de fait. Mais pour Mohamed Guèye cela est également dû à un manque de rigueur professionnelle.

Une autre explication peut être l'appétit de l'audience pour les sujets sensationnels, tout comme le fait que l'offre digitale des médias traditionnels, dotés de beaucoup plus de ressources financières et humaines, est très pauvre. Par exemple, les sites web des principaux quotidiens du pays ne sont que la version digitale de leur contenu papier et certains d'entre eux ne sont pas régulièrement mis à jour. Conséquence, un seul parmi ces sites web apparaît dans le classement des sites les plus visités, tandis que les deux sites web appartenant à de grands groupes de presse sont classés neuvième et dixième. Les sites les plus visités sont ceux qui ont misé sur l'information sensationnelle avec moins

23 Entretien avec Mohamed Guèye, directeur de publication Le Quotidien. Juin 2021

24 Dieynaba Thiombane. Mort de George Floyd, ce texte que Wole Soyinka n'a jamais écrit. Africa Check, 25 juillet 2020.

25 Seneweb, selon un classement d'Alexa un outil d'Amazon et publié sur Socialnetlink site spécialisé sur le numérique. <https://www.socialnetlink.org/2020/06/09/les-sites-web-les-plus-visites-au-senegal-en-2020-alexa/>

26 Emedia.sn, appartenant au groupe de presse Emedia Invest.

27 I-radio. Elle présentera des excuses quelques jours plus tard.

28 Entretien avec l'auteur du poste Facebook. Mai 2021

29 Faux, le Sénégal ne compte pas 4,5 millions de femmes célibataires. Africa Check, 26 août 2019.

30 Entretien avec Mouhamed Guèye, Directeur de Publication Le Quotidien



**Les médias sénégalais, et plus particulièrement les sites web ont de plus en plus tendance à être à la remorque des réseaux sociaux en se focalisant davantage sur les sujets sensationnels, dans une course effrénée aux clics**

d'accent sur la rigueur journalistique.<sup>31</sup> Cela comprend les sites tels que [sanslimitesn.com](http://sanslimitesn.com), [galsen221.com](http://galsen221.com), [sunubuzzsn.com](http://sunubuzzsn.com), [metrodakar.com](http://metrodakar.com) ou encore [senego.com](http://senego.com). Pour ces sites, le « futile passe avant l'utile<sup>32</sup> », comme l'avoue un des rédacteurs en chef de l'un d'eux. « Nous mettons en avant ce que les Sénégalais préfèrent et misons sur l'instantanéité pour attirer plus de visiteurs<sup>33</sup> », explique-t-il. Il reconnaît que cette façon contribue, dans une certaine mesure, à la propagation des fausses informations.<sup>34</sup> Pour le journaliste Ibrahima Lissa Faye, directeur de publication du site Pressafrik et président de l'Association des éditeurs et professionnels de la presse en ligne (APPEL), « cela dilue forcément la qualité de l'information. Cela décrédibilise le travail des journalistes. Ces derniers ne sont plus pris au sérieux ». <sup>35</sup>

Avant l'avènement d'Internet et des réseaux sociaux, les émissions interactives de radio et de télévision étaient les principaux espaces dans lesquels les citoyens pouvaient se

prononcer sur la marche du pays. « Wax Sa Xalaat » (Donner son opinion), « Kaddu Askan Wi » (La voix du peuple) et « Questions aux auditeurs », font parmi les programmes où le public pouvait appeler au téléphone et intervenir en direct à l'antenne pour donner son opinion sur un sujet d'actualité. À l'ère du numérique, en dehors des radios et télévisions, c'est sur les réseaux sociaux que beaucoup de Sénégalais donnent leur opinion. Avec 3,2 millions d'utilisateurs, Facebook est le réseau social le plus populaire au Sénégal et beaucoup de ses utilisateurs sont devenus connus sur la toile, certains en raison de la virulence de leurs critiques contre le gouvernement et le Président Macky Sall. Par exemple, les émissions en direct d'Assane Diouf, un activiste politique, pouvaient totaliser des centaines de milliers de vues. Cependant, la virulence de ses propos lui a valu plusieurs séjours en prison à la suite d'une décision du Tribunal Correctionnel de Dakar.<sup>36</sup> Si Assane Diouf se distingue par ses critiques virulentes contre le gouvernement et le Président Sall, d'autres utilisateurs, comme celui qui est derrière les pages et groupes Facebook Kayz Fof, s'illustrent par la diffusion permanente d'informations fausses ou non vérifiées. Sa page Facebook compte 96 000 abonnés tandis que le groupe privé à son nom en compte 37 000 membres. Ses vidéos sont également diffusées sur YouTube où elles peuvent cumuler jusqu'à plus de 50 000 vues. Africa Check, un organisme de vérification de faits en ligne avec un bureau régional à Dakar,<sup>37</sup> a prouvé plusieurs fois que ses vidéos contiennent de fausses informations.

Les acteurs politiques ont également compris

31 Idem

32 Entretien avec le Rédacteur en Chef d'un site web qui a requis l'anonymat. Mai 2021

33 Idem.

34 Idem

35 Entretien en juin 2021 avec Ibrahima Lissa Faye, rédacteur en chef du site Pressafrik.com et président de l'Association des éditeurs et professionnels de la presse en ligne (APPEL).

36 Le procès de Assane Diouf renvoyé en 2021. Emedia.sn, 10 novembre 2020.

37 Covid-19 : déclarations décontextualisées et fausses informations dans cette publication Facebook. 9 juin 2020



tout le bénéfice qu'ils peuvent tirer des réseaux sociaux. Beaucoup d'entre eux sont désormais présents sur Facebook et/ou sur Twitter, ce qui leur permet d'interagir directement avec le public. D'autres acteurs politiques plus innovants se sont dotés de leurs propres médias digitaux, à l'image de Jotna TV initiée par des militants du parti d'opposition Patriotes du Sénégal pour le Travail, l'Éthique et la Fraternité (Pastef). En étant présents sur les plateformes numériques, les acteurs politiques essaient ainsi d'avoir un contrôle sur leur communication sans passer par le tamis des médias. Selon la même étude d'Afrobarometer, les Sénégalais perçoivent les acteurs politiques et les partis politiques comme ceux qui diffusent le plus souvent des informations qu'ils savent être fausses.<sup>38</sup> Pour Babacar Gaye, ancien député et porte-parole du Parti Démocratique Sénégalais (PDS), au pouvoir de 2000 à 2012,

« l'homme politique a une tendance presque naturelle à la manipulation. Avant, c'étaient des promesses non tenues, aujourd'hui c'est illusionner les électeurs en diffusant des informations que le récepteur n'a pas les moyens de vérifier<sup>39</sup> ». Le secrétaire à la communication du parti Pastef, El Hadji Malick Ndiaye, estime pour sa part que « cela retarde tout le monde, étant donné qu'on est obligé de répondre et cela nous détourne de l'essentiel et biaise le débat politique. Nous ne débattons plus des sujets sérieux à force de passer notre temps à répondre aux fake news<sup>40</sup> ». Il souligne par ailleurs que « pour un politique, distiller des fake news peut avoir un effet boomerang puisque quand la vérité sera révélée vous perdez votre crédibilité ».<sup>41</sup>

Comme le dit le spécialiste en communication

politique Mouhamadou Bara Lo, « les responsables politiques portent rarement l'initiative de diffuser directement les fausses informations<sup>42</sup> ». « Ils sont toujours dans une démarche de blanchiment de l'information. Elle va sortir quelque part de sorte qu'elle ne soit pas liée à eux, et quand ça émerge ils peuvent récupérer et amplifier le débat sur un aspect précis lié à cette information<sup>43</sup> », ajoute-t-il. Ainsi, on voit beaucoup de comptes sur les réseaux sociaux ou des groupes Facebook affichant clairement la proximité avec des bords politiques partager quotidiennement du contenu favorable à leur camp ou jeter le discrédit sur l'autre. Par exemple, des militants et sympathisants du parti au pouvoir ont lancé l'hashtag #RTT (Républicains Tweet Team) pour défendre leur parti sur Twitter et faire la promotion des actions du gouvernement et du président Macky Sall.

Il convient tout de même de noter que la désinformation est présente dans la politique sénégalaise bien avant Internet et les réseaux sociaux. Aussi loin que l'on remonte dans



**L'homme politique a une tendance presque naturelle à la manipulation. Avant, c'étaient des promesses non tenues, aujourd'hui c'est illusionner les électeurs en diffusant des informations que le récepteur n'a pas les moyens de vérifier.**



38 Dépêche N° 451 d'Afrobarometer, 18 mai 2021.

39 Entretien en juin 2021 avec Babacar Gaye, ancien député et ancien porte-parole du Parti démocratique sénégalais (Pds) au pouvoir de 2000 à 2012.

40 Entretien avec El Hadji Malick Ndiaye, secrétaire à la communication du parti Pastef en juin 2021

41 Idem

42 Entretien avec Mouhamadou Bara Lo, spécialiste en communication politique en juin 2021.

43 Idem



l'histoire politique du pays, les acteurs politiques ont toujours utilisé les fausses informations pour manipuler l'opinion ou déstabiliser leurs adversaires. Lors de l'élection présidentielle de 2000, « il y avait une information qui était distillée par un parti de l'opposition selon laquelle le parti au pouvoir avait enterré des machettes quelque part. À l'époque, il n'y avait pas encore les réseaux sociaux. Si c'était aujourd'hui, je n'imagine même pas ce que cela allait avoir comme impact », rapporte le journaliste Mamadou Thior.<sup>44</sup>

L'ancien président sénégalais Abdou Diouf raconte dans ses Mémoires que lorsqu'il avait subi une opération chirurgicale en France en 1995, « les rumeurs les plus folles se sont mises à courir » selon lesquelles il était très mal en point et que les médecins avaient perdu tout espoir de le guérir.<sup>45</sup> Un ancien responsable de



**Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire politique du pays, les acteurs politiques ont toujours utilisé les fausses informations pour manipuler l'opinion ou déstabiliser leurs adversaires**



l'opposition de l'époque confie que ces rumeurs venaient de son parti et que celui-ci en avait profité pour sortir un communiqué appelant à la formation d'un gouvernement d'union nationale.<sup>46</sup>

## L'IMPACT DES FAUSSES INFORMATIONS



Le 10 janvier 2019, un journal sénégalais et le site web qui lui est affilié publient un article dans lequel l'opposant sénégalais Ousmane Sonko est accusé d'avoir reçu de l'argent de la compagnie pétrolière irlandaise Tullow Oil.<sup>47</sup> L'accusation est assez surprenante pour beaucoup d'observateurs de la scène politique sénégalaise, puisque Ousmane Sonko s'illustrait jusque-là par des critiques virulentes contre le gouvernement sénégalais pour ce qu'il considère un manque de transparence dans la gestion des contrats pétroliers. L'information semblait crédible, d'autant que le journal

affirmait la détenir d'une journaliste d'investigation britannique et spécialiste des questions de pétrole et de gaz, du nom de Michelle Damsen. Elle est aussi très vite reprise par la plupart des sites d'information du pays et anime les discussions sur les réseaux sociaux. Toutefois, une recherche rapide sur Google a montré que le seul article publié par Michelle Damsen est un article d'opinion sur un site ghanéen – apparemment la source du journal sénégalais – dans lequel il était question des enjeux de l'exploitation pétrolière et gazière en Afrique de l'Ouest.<sup>48</sup> Une seule phrase de

44 Entretien avec Mamadou Thior, journaliste à Radio Sénégal, Président du Conseil pour l'observation des règles d'éthique et de déontologie dans les médias (CORED). Juin 2021.

45 Diouf, Abdou. Mémoires. Editions du Seuil, octobre 2014.

46 Entretien avec un acteur politique qui a requis l'anonymat. Juin 2021.

47 Samba Thiam. Affaire Pétrole et Gaz : Sonko cité dans des liaisons dangereuses avec Tullow Oil. Jotaay.net [https://www.jotaay.net/AFFAIRE-PETROLE-ET-GAZ-Sonko-cite-dans-des-liaisons-dangereuses-avec-Tullow-Oil\\_a5959.html](https://www.jotaay.net/AFFAIRE-PETROLE-ET-GAZ-Sonko-cite-dans-des-liaisons-dangereuses-avec-Tullow-Oil_a5959.html)

48 Michel Damsen. The challenges of exploiting natural resources in Africa. Modern Ghana.

<https://web.archive.org/web/20190109140459/https://www.modernghana.com/news/908259/the-challenges-of-exploiting-natural-resources-in-africa.html>



**Partie d'un site Internet ghanéen, jusque-là inconnu des Sénégalais, pour atterrir sur les réseaux sociaux et en passant par le presse papier, l'affaire Michelle Damsen est sans nul doute la fausse information la plus emblématique qui a secoué le paysage politique sénégalais**

l'article parle d'Ousmane Sonko qui aurait bénéficié de « l'assistance financière d'une grande compagnie européenne – sans dire laquelle – en vue de l'élection présidentielle ».

Autre curiosité, Michelle Damsen ne semble pas exister. On découvre plus qu'il existe effectivement une journaliste d'investigation britannique qui travaille sur les questions pétrolières et gazières mais qui s'appelle Michelle Madsen, qui nie être l'auteur de l'article en question. Elle a fait une enquête, en collaboration avec la BBC, pour essayer de comprendre l'origine de cette fausse information et le mécanisme par lequel elle s'est répandue.<sup>49</sup> Partie d'un site Internet ghanéen, jusque-là inconnu des Sénégalais, pour atterrir sur les réseaux sociaux et en passant par le presse papier, l'affaire Michelle Damsen est sans nul doute la fausse information la plus emblématique qui a secoué le paysage politique sénégalais. Cela s'explique aussi par le statut de la personne visée en tant qu'homme politique à l'ascension fulgurante et la période où cette affaire est sortie étant si proche de l'élection présidentielle de 2019. Cette affaire illustre

également comment l'adversité politique peut être à la base de la diffusion de fausses informations et comment les médias peuvent contribuer à leur propagation. Même si le véritable auteur de l'article signé Michelle Madsen n'a jamais pu être identifié et que la véracité des accusations contre Ousmane Sonko n'a pas été établie, la problématique du climat de la divulgation des fausses informations au Sénégal se trouve dans le fait que certains médias se sont saisis de simples insinuations et les ont amplifiées pour en faire un sujet d'actualité.

Lors de la présidentielle de 2019, alors que les radios et télévisions donnaient les premières tendances issues des urnes le soir du jour du scrutin, le dimanche 24 février, deux candidats de l'opposition, Idrissa Seck et Ousmane Sonko, font une déclaration commune dans laquelle ils accusent, à tort, certains médias d'annoncer d'avance une victoire de Macky Sall, alors que les résultats officiels n'avaient pas encore été publiés par les structures officielles compétentes.<sup>50</sup> Ousmane Sonko cite même le Groupe Futurs Médias (GFM) de Youssou Ndour et la télévision 2STV d'El Hadji Ndiaye comme étant ceux qui « transmettent de manière tendancieuse des résultats pour préparer l'opinion à l'annonce d'une victoire du candidat Macky Sall au premier tour ». Pour éviter d'éventuelles attaques de la part de militants zélés de l'opposition, des éléments des forces de sécurité avaient été déployés pour protéger les médias ciblés. Cette note de presse avait été précédée de la diffusion sur Facebook de publications affirmant que la chaîne Radio France Internationale avait annoncé la victoire de Macky Sall dès le premier tour et qu'elle était en train de faire une édition spéciale sur ce sujet. Ce qui était faux.<sup>51</sup>

49 Enquête sur une fausse information qui a secoué le Sénégal en 2019. BBC Afrique, 15 juin 2020.

50 Déclaration importante de Idrissa Seck et de Ousmane Sonko après la publication des 1ères tendances. Senego TV, Youtube, 24 février 2019.

51 Anne-Sophie Favre Le Cadre. Non, RFI n'a pas annoncé les résultats de l'élection présidentielle au Sénégal avant qu'ils ne soient connus. Afp Factuel, 26 février 2019.



Des fausses informations ont également ciblé d'autres acteurs politiques pendant à l'approche de la présidentielle de 2019. En janvier 2019, par exemple, plusieurs médias ont rapporté que les officiers des douanes avaient fouillé l'opposant sénégalais Malick Gakou, leader du Grand Parti, à l'aéroport Blaise Diagne de Diass à son retour d'un voyage à l'étranger.<sup>52</sup> Pas moins d'une dizaine de sites web ont repris cette information, qui avait d'abord été publiée par deux quotidiens dont l'un disait que l'homme politique rentrait du Canada, l'autre qu'il était de retour de France. Certains sites ont même partagé l'information sur leurs comptes de réseaux sociaux, Facebook et Twitter plus particulièrement.

Les partisans et sympathisants de Malick Gakou se sont également saisis du sujet sur les réseaux sociaux pour dénoncer un acharnement contre leur leader.<sup>53</sup> Pourtant, à en croire l'intéressé lui-même, Malick Gakou, « tout est faux » dans cette histoire. « Je n'ai jamais été fouillé à l'aéroport ni à Dakar encore moins en France », confie-t-il dans une interview avec le quotidien L'Observateur.<sup>54</sup> D'autres fausses informations qui ont également marqué la période électorale de 2019 vont du certificat médical d'Idrissa Seck<sup>55</sup> à la carte d'identité française de Macky Sall, en passant par le soutien supposé des candidats Ousmane Sonko et Bougane Guèye Dani par des loges maçonniques.<sup>56</sup> Selon Assane Diagne, Directeur Afrique de l'Ouest de Reporters Sans Frontières et ancien Rédacteur en chef d'Africa Check, lors de la campagne pour la présidentielle 2019 « les deux camps, pouvoir



**Lors de la campagne pour la présidentielle 2019 « les deux camps, pouvoir comme opposition, ont eu recours aux fausses informations, soit pour discréditer l'adversaire soit pour exagérer un bilan.**



comme opposition, ont eu recours aux fausses informations, soit pour discréditer l'adversaire soit pour exagérer un bilan<sup>57</sup> ». C'est une période au cours de laquelle « les fausses informations qui ont circulé sur les différents types de médias et Internet ainsi que les réseaux sociaux leur ont donné une plus grande portée, toutefois des études plus poussées sont nécessaires pour connaître leur impact réel sur la vie politique ».<sup>58</sup>

La pandémie de la Covid-19 est également un autre moment de forte propagation de fausses informations, qui ont contribué à installer la suspicion vis-à-vis des vaccins au Sénégal.<sup>59</sup> Ce fut le cas lorsque certains sites ont déformé les propos d'un responsable de l'OMS, laissant entendre que le gouvernement avait accepté qu'un vaccin contre la Covid-19 soit testé au Sénégal. Ce dernier parlait en fait d'essais thérapeutiques dans le cadre du programme Solidarity<sup>60</sup> de l'OMS. Cette information semblait d'autant plus crédible pour certains

52 AIBD – Malick Gakou interpellé, puis fouillé à sa descente d'avion. Dakarmidi.net, 4 janvier 2019.

53 Page Facebook Soldat Grand Parti. 26 décembre 2018.

54 Ndiaga Ndiaye. Entretien avec le candidat de la grande coalition de l'espoir : Gakou prend Macky à parti. L'Observateur, 7 janvier 2019.

55 Moussa Ngom. FACT CHECKING : Idrissa Seck est-il vraiment atteint de troubles psychiatriques ? Emedia.sn, 30 octobre 2018.

56 Samba Dialimpa Badji. Analyse – Présidentielle 2019 au Sénégal : fausses informations, manipulations et données personnelles. Africa Check, 14 janvier 2019.

57 Entretien avec Assane Diagne, directeur Afrique de l'Ouest de Reporters Sans Frontières et ancien Rédacteur en chef d'Africa Check. Juin 2021

58 Hyppolite Valdez Masseur Onanina. Analyse de la désinformation politique durant la présidentielle de 2019 au Sénégal. Mémoire de Master en Communication politique et stratégies d'influence, Groupe ISM, Année 2018-2019.

59 Amos Traoré. Le Sénégal accepte le test du vaccin contre la Covid-19, lanouvelletribune.info, 21 mai 2020.

60 World Health Organization. 2020. "Essai clinique solidarity de traitements contre la Covid-19"





que quelques semaines auparavant, un journal annonçait l'arrivée de vaccins à l'aéroport Blaise Diagne de Diass. Il aura fallu une mise au point du gestionnaire de cet aéroport pour que l'on sache qu'il n'en était rien.<sup>61</sup> De plus, un dirigeant d'un syndicat d'enseignants très connu dans le pays, Dame Mbodj, est régulièrement invité sur les plateaux télé où il reprend allègrement des théories conspirationnistes. Il a par exemple affirmé lors de plusieurs passages à la télé que les vaccins anti Covid19 entrent dans le cadre d'un complot visant à réduire la population africaine.<sup>62</sup> Toutes ces rumeurs amplifiées par les médias et sur les réseaux sociaux ont contribué à la réticence d'une majorité de Sénégalais à aller se faire vacciner à l'annonce du démarrage de la campagne de la vaccination.

Selon une étude menée par le Projet Coronavirus Anthropologie Afrique (CORAF) en octobre 2020, 6 personnes enquêtées sur 10 déclaraient qu'elles refuseraient le vaccin et 3 sur 10 indiquaient ne pas être décidées ou que leur choix serait soumis à des conditions.<sup>63</sup> Parmi les motifs de refus du vaccin la plupart font écho à des fausses informations propagées sur les réseaux sociaux, notamment que « le vaccin serait incertain parce qu'il a été mis au point trop rapidement et ses effets secondaires pourraient être très graves et cachés », ou bien que « le vaccin fait partie d'un complot occidental visant à réduire la population africaine<sup>64</sup> ».

## LES ACTEURS EXTERNES



**A** part un épisode isolé et dont les faits sont fortement contestés, aucun élément concret ne permet de dire que des acteurs extérieurs, notamment des États, sont directement impliqués dans la propagation des fausses informations au Sénégal. Malgré le manque de preuves, pour certains d'observateurs, « il n'est pas exclu que des puissances étrangères veuillent influencer d'une manière ou d'une autre ce qui se passe au Sénégal ».<sup>65</sup>

En mai 2021, la presse sénégalaise publie un article concernant une note technique des services de renseignements sénégalais selon laquelle « les manifestations qui ont suivi

l'arrestation de l'opposant Ousmane Sonko en mars ont été largement amplifiées par une armada de 9 000 comptes Twitter probablement coordonnés »<sup>66</sup>. Il est vrai que les réseaux sociaux ont joué un rôle très important lors des manifestations du mois de mars 2021, aussi bien comme outils de mobilisation que comme plateformes d'information sur le déroulement des événements. Le rôle des réseaux sociaux a été d'autant plus important que certains médias audiovisuels avaient été suspendus par le Conseil national de régulation des médias (CNRA) et d'autres accusés, par les manifestants et des partis de l'opposition de faire le jeu du gouvernement. Et puis les plateformes permettaient aux citoyens non

61 Vaccins passés par l'AIBD ? Les précisions du gestionnaire de l'aéroport de Diass.

62 Covid19 : Dame Mbodj et Cie vont créer le collectif « Non au Vaccin de la Mort ». Pressafrik, jeudi 10 décembre 2020

63 Les motifs des réticences vis-à-vis du vaccin anti-Covid-19 et les espaces de progression des opinions au Sénégal. Projet Coraf 17.02.2021.

64 Idem

65 Entretien avec Assane Diagne, ancien Rédacteur en Chef d'Africa Check, directeur Afrique de l'Ouest de Reporters Sans Frontières. Juin 2021

66 Emeutes de mars : les services sénégalais enquêtent sur les soutiens étrangers des manifestants. Africa Intelligence, 6 mai 2021.



seulement de voir ce qui se passait à travers le pays, mais aussi de donner directement leur avis sur les événements en cours. C'est ainsi qu'avec l'hashtag #FreeSenegal, deux millions de tweets et plus d'un milliard d'impressions ont été recensés en cinq jours.<sup>67</sup> #FreeSenegal a aussi été largement par les membres de la diaspora sénégalaise à travers le monde, mais également certaines célébrités étrangères.

Mais, si l'on se fie à la « note technique » des services de renseignements sénégalais dont la presse s'est fait l'écho au sujet des 9 000 comptes twitter, il s'agit essentiellement de comptes qui, avant les manifestations de marche, ne publiaient que sur des sujets qui portent sur l'Asie et le Moyen-Orient. Toutefois, aucun détail supplémentaire n'a été donné au sujet desdits comptes, à part ce qui a été relaté par la presse. De plus, rien ne permet de dire que la localisation à l'étranger de comptes tweetant sur le Sénégal n'est pas liée à l'utilisation de VPN (réseaux privés virtuels) par certains internautes pour contourner le risque de blocage des réseaux sociaux.

Le coordinateur de la cellule digitale de la présidence de la République du Sénégal, Ousmane Thiongane, est convaincu que la menace des acteurs externes dans la propagation de fausses informations existe, sans pour autant désigner de pays ni d'entités spécifiques. « Parfois, il me semble que certaines informations qui circulent sur les réseaux sociaux viennent de l'extérieur. Mais je ne saurais dire d'où. Toujours est-il qu'il existe bien des entités extérieures et des États qui ont les moyens d'interférer dans nos affaires via notamment les fake news<sup>68</sup> », dit-il. « Rien ne garantit que des acteurs externes ne vont pas

user des mêmes méthodes [qu'ailleurs] pour essayer de déstabiliser le Sénégal<sup>69</sup>», souligne Mamadou Ndiaye, docteur en sciences de l'information et de la communication et directeur du CESTI, l'école de journalisme de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Mais pour mieux appréhender l'influence des acteurs externes, il convient d'aborder la question au-delà de la simple question des fausses informations mais dans le sens de la manipulation des opinions.



**Les puissances étrangères peuvent formater et fixer l'agenda.**



Ainsi, selon le spécialiste en communication politique Mouhamadou Lamine Bara Lo, avec leurs médias présents au Sénégal, « les puissances étrangères peuvent formater et fixer l'agenda ». Par exemple, la diffusion par la BBC (British Broadcast Corporation) d'une investigation accusant le frère du président de la République Macky Sall, Aliou Sall, d'être mêlé dans une escroquerie sur l'attribution de contrats pétroliers et gaziers a suscité de vives polémiques dans le pays, poussant ce dernier à démissionner de son poste de Directeur Général de la Caisse de Dépôts et de Consignation (CDC).<sup>70</sup> Pourtant, des médias sénégalais – de même que des hommes politiques et des acteurs de la société civile –

67 Mohamed Sakho Jimbira : la place essentielle des réseaux socio numériques dans la contestation au Sénégal. The Conversation, 23 mars 2021.

68 Entretien avec Ousmane Thiongane, coordinateur de la cellule digitale de la présidence de la république du Sénégal. Juin 2021.

69 Entretien avec Mamadou Ndiaye, Docteur en Communication, directeur du Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI). Juin 2021

70 Aliou Sall démissionne à la suite d'un scandale financier. <https://www.bbc.com/afrique/region-48749934>, 24 juin 2019.



**Certains acteurs externes peuvent passer par « des activistes à qui ils transmettent des informations, et ces derniers peuvent de bonne foi penser que ces informations sont vraies et contribuer à les propager ».**

avaient précédemment porté les mêmes accusations sans que cela n'ait pas eu le même impact. Il ne s'agit pas ici d'une fausse information, mais cela illustre comment des médias puissants peuvent influencer sur la situation interne d'un pays. Cela démontre également le risque que ces puissants médias internationaux puissent être manipulés afin de diffuser des fausses informations, surtout tenant compte du rôle historique de la BBC comme outil de propagande.

Sur un autre registre, il convient d'accorder une attention à de nouveaux acteurs, tels que la Turquie et plus particulièrement la Chine, qui gagnent de plus en plus en influence et se positionnent en concurrents aux acteurs traditionnels occidentaux dans le domaine de l'information. Sur le plan médiatique, la Chine a initié dans le milieu des années 2000 un programme destiné aux journalistes des médias publics qui étaient invités à séjourner et travailler au Sénégal pendant plusieurs mois.<sup>71</sup> En 2010, Radio Chine Internationale ouvre trois relais FM au Sénégal, avant d'ouvrir un bureau inauguré en 2015 à Dakar.<sup>72</sup> Et cette influence grandissante de Pékin ne semble pas déplaire

dans le pays, puisqu'une étude d'Afrobarometer indique que la majorité de Sénégalais jugent positive l'influence économique et politique de la Chine et des États-Unis.<sup>73</sup>

Même s'il manque des preuves concrètes de la pratique au Sénégal, les acteurs externes pourraient également utiliser des activistes et autres influenceurs pour pousser leurs agendas à travers les réseaux sociaux et autres outils de communications. Le spécialiste en communication politique Mouhamadou Bara Lo souligne ainsi que certains acteurs externes peuvent passer par « des activistes à qui ils transmettent des informations, et ces derniers peuvent de bonne foi penser que ces informations sont vraies et contribuer à les propager ».

« Le problème avec les activistes, c'est que parfois ils sont dans une dynamique très transversale. Ils peuvent parler de mille et un sujets qu'ils ne maîtrisent pas », indique-t-il.<sup>74</sup> L'invitation par l'ambassade d'Israël d'un groupe de Sénégalais actifs sur les réseaux à une rupture du jeûne lors du dernier ramadan a été vu par certains internautes, en particulier les usagers du réseau social Twitter, comme une stratégie de la représentation diplomatique pour polir son image dans le pays. D'autant que cette invitation a eu lieu quelques jours avant l'explosion des violences dans les Territoires Occupés palestiniens qui étaient marquées par une intervention musclée de l'armée israélienne. A l'image de l'ambassade d'Israël, beaucoup de chancelleries occidentales et d'organismes internationaux essaient de se rapprocher des influenceurs et de médias pour nouer des partenariats et/ou les accompagner dans leurs activités.

71 Selma Mihoubi. « Géohistoire et enjeux géopolitiques de l'implantation de radio chine internationale en Afrique de l'ouest francophone depuis 1949. Le site de la Revue de géographie historique, N°12, Mai 2018.

72 Idem

73 Communiqué de presse CRES, Afrobarometer, CDD Ghana, 28 mai 2021.

74 Entretien avec Bara Lo, spécialiste en communication politique.



# LE CADRE LÉGISLATIF, RÉGLEMENTAIRE ET LA LUTTE CONTRE LES FAUSSES INFORMATIONS



En août 2018, lors de la remise des prix du Concours Général, récompensant les meilleurs élèves des lycées du Sénégal, le Président Macky Sall, tout en soulignant tout le bénéfice que l'on peut tirer des « ressources numériques », a insisté sur « la nécessité d'organiser une veille stratégique, collective et permanente pour contrecarrer les fake news et autres informations fausses et malveillantes ». <sup>75</sup>

Plus tard, lors du Conseil des ministres du 3 février 2021, le chef de l'État a appelé le gouvernement à mettre en place un dispositif de régulation et d'encadrement spécifique des réseaux sociaux. <sup>76</sup> À cet effet, le gouvernement est en train d'élaborer un projet de loi (Projet de loi portant encadrement de l'usage des réseaux sociaux). Et l'article 16 de ce projet de loi prévoit des peines d'un an à 3 ans une amende d'un million de francs CFA « quiconque achemine, véhicule ou vulgarise des données informatisées mensongères ».

Toutefois, les autorités se défendent d'ores et déjà de ne pas vouloir restreindre les libertés ou censurer les réseaux sociaux. <sup>77</sup> « Le Sénégal est résolu à défendre la liberté d'expression. Mais on ne peut pas ne pas légiférer, parce qu'il faut

protéger le citoyen contre certains abus commis via les réseaux sociaux », indique le coordinateur de la cellule digitale de la Présidence de la République, Ousmane Thiongane.

Plusieurs observateurs, activistes et défenseurs des droits de l'homme postulent qu'il pourrait exister des motifs ultérieurs derrière ce projet d'encadrement des réseaux sociaux, craignant une volonté du gouvernement d'instaurer la censure au niveau des plateformes numériques. <sup>78</sup> En juillet 2019, les autorités sénégalaises ont placé l'activiste Guy Marius Sagna en détention préventive pour « fausse alerte au terrorisme » en raison d'une publication faite sur Facebook <sup>79</sup>. Deux autres Sénégalais avaient également été arrêtés et ont passé au moins trois ans en prison pour apologie du terrorisme, à la suite de commentaires qu'ils avaient publiés sur Facebook. <sup>80</sup>

En effet l'article 6 du draft du projet de loi obligerait aux fournisseurs de services de livraison d'audio, de vidéo et d'autres médias sur Internet sans la participation de réseau traditionnel (les OTT) d'obtenir une autorisation

<sup>75</sup> Discours du Président de la République lors du concours général. 02 août 2018.

<https://www.sec.gouv.sn/actualite/C3%A9/discours-du-pr%C3%A9sident-de-la-r%C3%A9publique-lors-du-concours-g%C3%A9n%C3%A9ral>

<sup>76</sup> Communiqué du Conseil des ministres du 03 février 2021 <https://www.sec.gouv.sn/actualite/C3%A9/conseil-des-ministres-du-03-f%C3%A9vrier-2021>

<sup>77</sup> Entretien en juin 2021 avec Ousmane Thiongane, Conseiller spécial du Président, Coordinateur de la Cellule Digitale de la Présidence de la République du Sénégal.

<sup>78</sup> Entretien avec Dr El Hadji Malick Ndiaye sur la régulation des réseaux sociaux : cette loi pourrait être liberticide. Le Quotidien, mai 2021.

<sup>79</sup> Benjamin Roger, Sénégal : l'activiste Guy Marius Sagna, éternel insurgé. Jeune Afrique, 20 août 2019.

<sup>80</sup> Deux Sénégalais détenus depuis trois ans sans jugement pour des posts Facebook. BBC Afrique, 28 septembre 2018. <https://www.bbc.com/afrique/region-45683455>



**Le Sénégal est résolu à défendre la liberté d'expression. Mais on ne peut pas ne pas légiférer, parce qu'il faut protéger le citoyen contre certains abus commis via les réseaux sociaux**

développée par le Ministère en charge des Communications électroniques. L'autorisation dépendra d'un avis d'une « Commission Internet et Liberté » qui sera mise en place et chargée « de l'encadrement des contenus échangés sur les réseaux sociaux ». Ladite commission pourrait ainsi, « en cas de manquement », proposer « la suspension de l'autorisation de la structure pour une durée limitée ou autoriser un retrait d'autorisation ». Des sanctions pénales d'un à trois ans de prison et un million de francs CFA d'amende sont également prévues pour « quiconque [qui] achemine, véhicule ou vulgarise des données sensibles, des données informatisées mensongères, diffamatoires ou des injures ».

Malgré les assurances du gouvernement, l'annonce d'une loi pour encadrer les réseaux sociaux suscite des craintes et des interrogations, puisque « les infractions commises sur Internet et les réseaux sociaux sont déjà prises en charge par le cadre législatif actuel.<sup>81</sup> Bien avant l'avènement des réseaux sociaux, l'article 255 de la Loi n° 77-87 du 10 août 1977 modifiant le Code Pénal de 1965 prévoit et réprime la publication de fausses nouvelles. Par ailleurs, en listant les moyens de diffusion publique, l'article 248 du Code Pénal

sénégalais prend en compte les technologies de l'information et de la communication, couvrant « tout procédé technique, destiné à atteindre le public ».

Donc, souligne le juriste Manou Diokh, « la diffusion de fausses nouvelles à travers les plateformes numériques est actuellement prévue et réprimée par les textes<sup>82</sup> ». D'un autre côté, l'article 13 et suivants du Code de la Presse permettent de combattre la propagation des fausses nouvelles en listant un chapelet d'obligation pour le journaliste. Au moment où l'Etat cherche à renforcer son arsenal juridique, une étude menée dans plusieurs pays africains dont le Sénégal, souligne que bien que les lois contre les fausses informations se multiplient, celles-ci se révèlent être efficaces pour limiter leur propagation, dans la mesure où lesdites lois favorisent une approche punitive qui a même un impact sur la liberté de la presse et la liberté d'expression.<sup>83</sup> Les auteurs de l'étude recommandent la mise en place d'initiatives qui favorisent l'accès à l'information crédible ainsi que la promotion d'une politique de correction quand une information publiée est prouvée comme fausse.

Pour ce qui est des médias, le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA), institué par la loi 2006-04 du 4 janvier 2006, est chargé « de faire respecter les règles de pluralisme, d'éthique, de déontologie, les lois et règlements en vigueur ainsi que les cahiers de charges et les conventions régissant l'audiovisuel au Sénégal ». Cependant, ses compétences se limitent aux radios et aux télévisions, à l'exclusion de la presse écrite et des médias en ligne. Ce vide est comblé par le Conseil pour l'observation des règles d'éthique et de déontologie dans les médias (CORED), un organe d'auto-régulation

81 Entretien en juin 2021 avec Cheikh Fall, Président Africivistes

82 Entretien avec Emmanuel M. Diokh, juriste, spécialiste du numérique représentant au Sénégal d'Internet Sans Frontières. Juin 2021



mis en place par les organisations de journalistes.

Sur un autre registre, non réglementaire cette fois, plusieurs initiatives de lutte contre les fausses informations existent. Il en est ainsi de la plateforme Africa Check, qui existe depuis 2015 et qui publie des articles de fact-checking (vérification des faits) ciblant principalement les déclarations faites par les personnalités publiques, mais de plus en plus les contenus publiés sur les réseaux sociaux. Africa Check fait également partie du programme de vérification par les tiers initiés par Facebook et qui permet de vérifier les contenus publiés sur la plateforme et d'identifier les fausses informations et d'alerter les utilisateurs. L'organisation a par ailleurs profité de la Covid-19 pour initier un programme d'éducation aux médias en langue wolof en partenariat avec une radio communautaire, tout en partageant le contenu audio via WhatsApp. Cependant, les limites de telles initiatives se trouvent dans le fait qu'Africa Check ne parvient pas à toucher une audience très large à l'heure actuelle, d'autant qu'elle est jusque-là la seule organisation indépendante à faire du fact-checking au Sénégal. D'un autre côté des activistes, tels que le réseau des blogueurs du Sénégal ou la ligue africaine des blogueurs et activistes pour la démocratie (Africtivistes) sont fortement impliqués dans la sensibilisation des populations non seulement contre les fausses informations, mais aussi en faveur d'un usage « sain » des outils numériques.

Actuellement, le gouvernement sénégalais mène très peu d'initiatives dans la lutte contre la



**Des sanctions pénales d'un à trois ans de prison et un million de francs CFA d'amende sont également prévues pour « quiconque [qui] achemine, véhicule ou vulgarise des données sensibles, des données informatisées mensongères, diffamatoires ou des injures**



propagation des fausses informations.

La Présidence de la République avait en 2017 lancé sur Twitter le hashtag #Stopfakenews pour lutter contre les fausses informations. Le problème avec une telle initiative est qu'elle s'est fixée comme objectif de « déconstruire [uniquement] les fausses informations relatives à des sujets en lien avec la présidence de la République qui suscitent des interrogations de la part des internautes <sup>84</sup> ». Ousmane Thiongane de la cellule digitale de la présidence de la République précise toutefois que ce n'est pas uniquement par rapport aux fake-news visant les institutions mais que c'est pour « sensibiliser les Sénégalais sur les méfaits de la désinformation <sup>85</sup> ». Cependant, l'initiative n'a pas connu un grand succès et le gouvernement n'a pas lancé d'importants programmes de lutte contre les fausses informations depuis.

83 Peter Cunliffe-Jones, Alan Finlay, Anya Schiffrin. Punitive laws are failing to curb misinformation in Africa. Time for a rethink. The Conversation. June 24, 2021. <https://theconversation.com/punitive-laws-are-failing-to-curb-misinformation-in-africa-time-for-a-rethink-162961>

84 Aboubacar Yacouba Barma. Sénégal : Macky Sall en guerre contre les « fake news ». La Tribune Afrique, 16 octobre 2017.

85 Entretien avec Ousmane Thiongane, coordinateur de la cellule digitale de la présidence de la République. Juin 2021.



## CONCLUSION



L'élection présidentielle de 2019 au Sénégal a démontré que les fausses informations sont une réalité dans le pays et peuvent déstabiliser le contexte politique. Jusque-là il n'existe aucune étude définitive permettant d'évaluer l'impact qu'elles auraient pu avoir sur l'issue du scrutin, les cas de désinformation notés lors de ce rendez-vous électoral illustrent que le phénomène a fini de s'installer dans le débat public.

Le projet de loi portant encadrement de l'usage des réseaux sociaux, s'il est adopté, va marquer un tournant dans l'usage des plateformes numériques au Sénégal. Autant la future loi espère générer une certaine prise de conscience quant aux méfaits des dérives constatées sur les réseaux sociaux, parmi lesquelles les fausses informations. Cependant, le projet de loi suscite des inquiétudes concernant la liberté d'expression vu que la législation actuelle prend déjà en compte beaucoup d'infractions commises via les plateformes numériques. L'élection présidentielle de 2019 au Sénégal a démontré que les fausses informations sont une réalité dans le pays et peuvent déstabiliser le contexte politique. Jusque-là il n'existe aucune étude définitive permettant d'évaluer l'impact qu'elles auraient pu avoir sur l'issue du scrutin, les cas de désinformation notés lors de ce rendez-vous électoral illustrent que le phénomène a fini de s'installer dans le débat public.



**L'élection présidentielle de 2019 au Sénégal a démontré que les fausses informations sont une réalité dans le pays et peuvent déstabiliser le contexte politique.**



Le projet de loi portant encadrement de l'usage des réseaux sociaux, s'il est adopté, va marquer un tournant dans l'usage des plateformes numériques au Sénégal. Autant la future loi espère générer une certaine prise de conscience quant aux méfaits des dérives constatées sur les réseaux sociaux, parmi lesquelles les fausses informations. Cependant, le projet de loi suscite des inquiétudes concernant la liberté d'expression vu que la législation actuelle prend déjà en compte beaucoup d'infractions commises via les plateformes numériques.



## RECOMMANDATIONS



Même si le contexte juridique et réglementaire pourrait améliorer, il apparaît clairement que légiférer et sanctionner ne semblent pas suffire pour endiguer le phénomène. Il faut donc d'autres mesures et initiatives pour mieux appréhender la problématique des fausses informations au Sénégal :

**1 Renforcer les organes de régulation et d'autorégulation** : Les organes de régulation et d'autorégulation des médias existants doivent être dotés de moyens suffisants pour effectuer convenablement leur travail. Les compétences des organes de régulation doivent notamment être élargies aux médias numériques qui jusque-là ne font l'objet d'aucune régulation.

**2 Adopter une loi sur l'accès à l'information publique** : L'accès à l'information publique est non seulement important pour le travail des journalistes mais, elle est primordiale pour tous les citoyens et contribue à la transparence et à la redevabilité. Les entraves à l'accès à l'information publique sont souvent l'origine des supputations et autres rumeurs concernant les affaires publiques et pourrait ainsi faciliter la tâche de vérification des faits.

**3 Promouvoir l'éducation aux médias, à l'information et au numérique** : Des programmes d'éducation aux médias, à l'information et au numérique en direction du grand public doivent être initiés afin d'informer les acteurs sur le sujet des fausses informations. En plus de comprendre l'environnement médiatique, le public a besoin d'une certaine connaissance de l'écosystème numérique pour en faire un meilleur usage. Des programmes adaptés devraient également cibler le jeune public. Des modules peuvent également être enseignés dans les écoles.

**4 Soutenir le développement de médias indépendants de qualité** : L'État et les organisations d'aide au développement des médias doivent promouvoir l'émergence de médias indépendants de qualité. Cela peut se faire par la mise en place de fonds de développement de même que des programmes d'accompagnement technique. Les médias doivent également avoir des programmes de formation continue pour leurs journalistes.

**5 Soutenir et renforcer les initiatives citoyennes de lutte contre les fausses informations** : Les initiatives de fact-checking doivent être promues en soutenant d'une part celles déjà existantes et d'autre part en favorisant l'émergence de nouvelles. Les médias classiques pourraient également lancer des rubriques fact-checking afin de populariser la pratique.

**6 Mettre en place une agence étatique de lutte contre la désinformation** : La désinformation est de plus utilisée comme outil de déstabilisation par certains acteurs externes. Même si jusque-là, aucun élément contraignant ne montre que le Sénégal en a été la cible, le pays doit prendre les devants en se dotant d'une agence outillée pour contrecarrer ce genre d'initiatives.

**7 Lancer des campagnes de sensibilisation contre les fausses informations** : Les autorités gouvernementales, les acteurs des médias et les ONG devraient initier des campagnes de sensibilisation sur les fausses informations et leurs méfaits. Cela peut notamment se faire par le biais de publicités dans les radios et télévisions, ainsi que des publications dans la presse et les réseaux sociaux.





**Centre for Democracy and Development**  
16, A7 Street, CITEC Mount Pleasant Estate,  
Jabi- Airport Road, Mborra District, Abuja, FCT.

[www.cddwestafrica.org](http://www.cddwestafrica.org)  
[cddav@cddwestafrica.org](mailto:cddav@cddwestafrica.org)  
T: [@cddwestafrica](https://www.instagram.com/cddwestafrica)  
F: [facebook.com/centrefordemocracy.anddevelopment](https://www.facebook.com/centrefordemocracy.anddevelopment)